



## Commission de l'éducation et de la formation

### 3142 - Autres actions éducatives et de formation

#### "Ligue de l'enseignement" - Subvention de fonctionnement 2012 dans le cadre d'un contrat d'objectifs triennal

#### Rapport n° CP/2012/169

#### Service gestionnaire :

Direction des collèges et de l'éducation

#### Résumé :

La Ligue de l'Enseignement du Bas-Rhin sur la base d'un contrat d'objectifs triennal avec le Conseil Général du Bas-Rhin, couvrant la période 2011-2013, développe des actions au sein des collèges bas-rhinois:

- la formation des élèves au développement de l'activité des foyers socio-éducatifs
- Lire et Faire Lire

Une convention financière pour l'année 2012 doit être conclue avec l'association.

Le Conseil Général a approuvé le 25 octobre 2010, le principe de la poursuite de l'engagement du Département dans le domaine de l'action éducative et le 7 mars 2011 un contrat d'objectifs couvrant la période 2011-2013.

La Ligue de l'Enseignement / Fédération des Œuvres Laïques du Bas-Rhin est présente dans les domaines de l'éducation, de la culture, du sport et des loisirs. Un premier contrat d'objectifs triennal a été signé entre le Conseil Général du Bas-Rhin et la Ligue de l'enseignement en 2006.

Le contrat d'objectifs 2011-2013 porte sur la transmission et l'acquisition des savoirs, au travers d'une politique de lutte contre l'illettrisme, sur l'apprentissage de la citoyenneté, en suscitant une meilleure participation à la vie démocratique des collèges.

Ce projet s'articule autour de 2 actions :

-la formation des élèves des foyers socio-éducatifs en vue notamment d'améliorer leur fonctionnement et d'affirmer la place du collégien au sein de l'établissement. Elle vise également à développer des dynamiques locales pour que soient élaborées des actions concrètes organisées par les élèves.

-Lire et Faire Lire est une action de sensibilisation à la lecture mettant l'accent sur les aspects éducatifs et culturels et l'échange intergénérationnel. Elle est prévue annuellement dans 4 à 5 collèges, portée par des retraités bénévoles.

Je vous sou mets en annexe la convention financière 2012 à intervenir entre le Département et l'association "La Ligue de l'Enseignement du Bas-Rhin" pour la mise en œuvre de ces actions.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
34014	65-6574-28	24 000,00 €	24 000,00 €	14 000,00 €

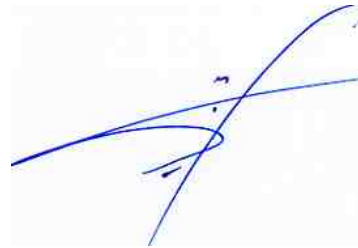
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, approuve la convention financière 2012, annexée au rapport, à intervenir entre le Département et l'association "La Ligue de l'enseignement du Bas-Rhin".*

*Elle autorise par ailleurs son Président à signer cette convention au nom du Département.*

Strasbourg, le 21/02/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

Guy-Dominique KENNEL